



AZIMUT IRP

Formation LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉPARGNE SALARIALE

Formations complémentaires



AZIMUT IRP

FORMATIONS - CONSEILS - EXPERTISES

LIGNE DIRECTE : 07 66 87 99 12

E-MAIL

info@azimut-irp.fr

ADRESSE

539 route de Flagy, 74570 Groisy

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

1

LÉGISLATION APPLICABLE À L'ÉPARGNE SALARIALE : IMPACTS DES ORDONNANCES MACRON ET DE LA LOI PACTE

- Participation, intéressement et autres dispositifs.
- Caractère facultatif ou obligatoire des dispositifs, mise en place, négociations, bénéficiaires.
- Construction de l'accord associant les partenaires sociaux et les salariés, compte de résultat, bilan du CSE, rapport de gestion, la notion d'œuvres sociales.
- Baisse du forfait social : comment réduire la charge financière pour l'employeur ?
Les leviers d'action
- Modalités de dépôt et de conclusion des accords.
- Communication et information des salariés sur les dispositifs d'épargne salariale.

2

PARTICIPATION DES SALARIÉS AUX RÉSULTATS DE L'ENTREPRISE

- Calcul du seuil de 50 salariés.
- Calcul et répartition de la Réserve Spéciale de Participation (RSP).
- Indisponibilité, cas de déblocage anticipé, possibilité de déblocage immédiat.

3

L'INTÉRESSEMENT

- Ouvrir un compte en banque : les documents à remettre.
- Définition des unités de travail pertinentes.
- Choix des critères et règles de calcul en adéquation avec les objectifs de l'entreprise.
- Modalités de conclusion ou de ratification de l'accord - Renégociation des accords.

4

PLANS D'ÉPARGNE SALARIALE (PER) : PERECO, PERO / ART 83

- Quels dispositifs pour quelles finalités ?
- Les plans d'épargne retraite introduits par la loi Pacte : le PER individuel (PERin), le PER collectif (PERECO) et le PER obligatoire (PERO).
- Mise en place des différents plans : modalités d'adhésion par défaut.
- Mécanismes d'alimentation : participation et intéressement, versements volontaires, CET...
- Choix d'un abondement employeur.

5

INTÉGRER LE RÉGIME SOCIAL ET FISCAL DE L'ÉPARGNE SALARIALE

- Régime social (cotisations sociales, CSG/CRDS), Régime fiscal et avantages possibles.
- Abaissement du forfait social, cas de suppression de la taxe employeur sur l'abondement (Loi Macron), etc.
- Sécurisation renforcée de l'accord d'intéressement.

6

LA PASSERELLE DU COMPTE ÉPARGNE TEMPS (CET) VERS LE PER

- Le CET en tant que passerelle vers un plan d'épargne retraite.
- Quels avantages mutuels pour l'entreprise et le salarié ?

7

GESTION FINANCIÈRE DES PLANS D'ÉPARGNE

- Fonctionnement des Fonds Communs de Placement d'Entreprises (FCPE).
- Les supports financiers de l'actionariat salarié.
- Focus sur l'investissement "socialement responsable".
- Gestion pilotée du PERECO répondant à l'exigence de la loi Macron.



DURÉE
1 À 2
JOURS



CIBLE
Élus titulaires et suppléants du CSE
Membres de la Commission SSSCT



PRÉ-REQUIS
Aucun